



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Participation de la ministre à l'émission DVM show

Question écrite n° 15300

Texte de la question

M. Julien Odoul interroge Mme la ministre de la culture sur sa participation à l'émission de rap « DVM show ». En effet, lancée en juin 2023 et diffusée sur la plateforme Twitch, cette émission a déjà fait l'objet de sorties polémiques par le choix de ses invités. À titre d'exemple, le 25 juillet 2023, un rappeur était invité pour présenter son nouvel album dans l'émission. Il est depuis un invité régulier. Il faut rappeler que ce même rappeur a déjà été épinglé pour des paroles antisémites dans plusieurs de ses chansons et a fait l'objet d'une enquête en 2020 pour « provocation à la haine raciale ». Ainsi, dans certains morceaux, il dit : « On arrive dans des allemandes comme des SS », « J'arrive déter(miné) comme Adolf dans les années 30 (...) », « J'ai les techniques de propagande de Goebbels (...) », « Tous les jours R.A.F (rien à foutre) de la Shoah », « Pour que ma famille vive comme des rentiers juifs », ou encore « Tous les jours *fuck* Israël comme si j'habite Gaza ». La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) s'était indignée en 2020 que ce rappeur fasse « *business* de son obsession des Juifs » et de « l'apologie d'Hitler, du IIIe Reich et du terroriste Mollah Omar ». Plus récemment, la préfecture de Loire-Atlantique a pris la décision d'annuler le concert de ce rappeur qui devait se tenir au Zénith de Nantes, à Saint-Herblain, en décembre 2023. Plus grave encore, le 10 février 2024, le parquet de Nice a ouvert une enquête préliminaire pour « apologie du terrorisme » à son encontre, à la suite des allusions présumées à l'attentat de Nice en 2016 dans sa nouvelle chanson « Haaland » : « J'arrive dans l'rap comme un camion qui bombarde à fond sur la... » en faisant une référence implicite au mode opératoire du terroriste islamiste qui a massacré 86 personnes sur la promenade des Anglais le 14 juillet 2016, à Nice. Ainsi, à la lumière de ces éléments, l'émission « DVM show » ne pouvait ignorer les paroles profondément choquantes et antisémites de ce rappeur. Elle a pourtant fait le choix délibéré de l'inviter régulièrement. Pourquoi Mme la ministre a-t-elle accepté l'invitation de la production dans le studio d'Aulnay-sous-Bois ? Comment peut-elle dire qu'elle « se sentait comme à la maison » ? Comment ne pouvait-elle pas être informée du passif nauséabond de ce rappeur ? Considère-t-elle que c'est la vocation du ministère de la culture de faire la promotion d'émissions qui déroulent le tapis rouge à l'antisémitisme et à la haine ? Il lui demande des explications.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture tient à réaffirmer avec force son engagement dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations. Les propos du rappeur dont fait mention Monsieur le député relèvent de la loi pénale et ne correspondent en aucune façon à la ligne éditoriale et à la vision de l'émission du « DVM Show », dont le but est d'inviter des artistes de renom à se produire, mais aussi d'encourager l'émergence des nouveaux talents. Véritables esthétiques populaires, les cultures urbaines parlent notamment aux plus jeunes générations et sont soutenues de longue date par le ministère de la culture. En ce qui concerne la musique, ce soutien passe par l'octroi de labels du ministère de la culture, tels que celui des SMAC (scènes de musiques actuelles). En 2022, plus de 45 % de la programmation de ces scènes était consacrée aux pratiques hip-hop, pop et musiques électroniques. Concernant la danse, de nombreux centres chorégraphiques nationaux ont été ou sont dirigés par des artistes de renom issus du milieu des cultures urbaines. En 2024, 3 centres chorégraphiques nationaux sur 19 sont consacrés aux esthétiques hip-hop. Cet

accompagnement se décline également par le biais d'un soutien direct aux artistes. En ce qui concerne le rap, par exemple, le dispositif « Buzz Booster » permet de repérer chaque année des artistes émergents, à travers toutes les régions de France. Sous l'impulsion du ministère de la culture et en partenariat avec Buzz Booster, les rencontres professionnelles du rap seront organisées à Lille en juin prochain. Par ailleurs, le programme « Transversales », né également à l'initiative du ministère, permet de soutenir le développement d'artistes du rap et de les mettre en lien avec d'autres esthétiques musicales. Dans le domaine des arts visuels, enfin, le street art a également toute sa place en tant qu'esthétique, par le biais des commandes publiques d'abord, mais aussi de la pratique, avec l'aide notamment de la fédération de l'art urbain, soutenue par le ministère de la culture et chargée d'encourager la reconnaissance artistique de cette discipline. Il n'existe pas de « vraie » culture ou de culture de second rang. C'est pourquoi les cultures urbaines sont pleinement intégrées dans la diversité des formes artistiques, que le ministère de la culture se doit d'encourager et d'accompagner.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15300

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1075

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3627